

Ponécrit

Fabienne RONDELLI
Université Paul Verlaine - Metz - CELTED

Introduction

Présenter un dispositif didactique ciblant l'appropriation de la ponctuation relève d'un véritable défi, et ce pour deux raisons essentielles :

- 1- La ponctuation ne représente pas un ensemble de règles absolues et invariables ; il existe certes un noyau dur à propos duquel les auteurs, les éditeurs, les imprimeurs, les linguistes, les grammairiens peuvent se mettre d'accord mais aussi toute une partie laissée à l'appréciation du scripteur, qui décide de l'opportunité ou non d'employer un signe de ponctuation.
- 2- La ponctuation représente un système de signes graphiques assez récent, en lien avec l'évolution de la manière de lire ; malgré son histoire récente, elle revêt cependant déjà au moins trois fonctions principales, qui ont émergé successivement mais que **tout lettré ou apprenti lecteur-scripteur d'aujourd'hui met en œuvre** :
 - a. Une fonction d'oralisation : celui qui écrivait un texte se préoccupait de la manière dont il serait lu et précisait les pauses, les groupes de sens par des points, des mises en paragraphes par exemple.
 - b. Une fonction *bilatérale* (Catach, 1991) : la ponctuation assume à la fois un rôle d'aide à la clarification du discours oral et un rôle de clarification du sens à l'écrit (par le marquage par exemple, d'un dialogue).
 - c. Une fonction logique : un écrit doit être compris même « en différé » et en lecture silencieuse. La ponctuation a donc pour rôle de stabiliser le sens donné à des énoncés et/ou groupes d'énoncés. (conception de la ponctuation dominante aujourd'hui).

Dans la première partie de notre avant-propos, nous proposons un inventaire des signes de ponctuation et nous en décrivons les fonctionnements majeurs. Dans une seconde partie, nous analysons la ponctuation à partir de deux textes, dans l'objectif de rendre explicites les enjeux et objectifs de PONECRIT.

Inventaire des signes de ponctuation

La littérature nous invite en permanence à observer des choix d'auteurs, parfois de sous-ponctuation parfois de sur-ponctuation. Mais le fait même que nous jugions ainsi leurs productions est la preuve que nous avons plus ou moins intériorisé une norme ponctivative, norme que nous avons construite à la croisée de notre apprentissage formel de l'écrit et de notre rapport personnel à l'écrit. Comment définir la ponctuation ? Selon Nina Catach (1980) la ponctuation est un « ensemble de signes visuels d'organisation et de présentation accompagnant le texte écrit, « intérieurs » au texte et « communs » au manuscrit et à l'imprimé ; la ponctuation comprend plusieurs classes de signes graphiques discrets et formant système, complétant ou suppléant l'information alphabétique ». S'accorder sur cette définition, c'est considérer les signes de ponctuation comme de véritables signes linguistiques, ayant chacun une forme propre et une ou des fonction(s). Par exemple, la virgule dans l'énumération, peut relier des éléments de même nature à la manière d'un coordonnant ; elle peut également revêtir la valeur d'un connecteur logique (Il pleut, je rentre → Il pleut alors je rentre).

Afin de construire un inventaire des principaux signes de ponctuation, nous reprenons la conception de la ponctuation en trois niveaux proposée par Catach, soit la ponctuation au niveau du mot, au niveau de

la phrase et au niveau du texte. Ce classement est discutable (en particulier pour le niveau du texte car certains éléments dépassent le texte, voire échappent à l'auteur, comme le choix de couleurs de police, des interlignes, etc.) mais montre une utilité didactique, d'autant plus lorsque le dispositif d'enseignement/apprentissage construit est informatique : en effet, 1) le clavier éclaire la notion de signes distinctifs et fonctionnels car dans son économie, tout est signe, même l'espace. Or, le blanc est le premier signe de ponctuation que s'approprie un primo-apprenant de l'écrit : taper un espace avant et après une suite de lettres, c'est savoir ce qu'est un mot (compétence que les Langagiciels invitent tout particulièrement à travailler dans le cadre du satellite CESECRIT) 2) le clavier nous apprend à utiliser régulièrement des signes de ponctuation « séparateurs », telles les puces et les numérotations. Nous focaliserons ensuite notre attention sur l'emploi des signes de ponctuation, ce qui nous permettra 1) de dégager les grandes fonctions de ces signes 2) de décliner leurs principaux emplois, usages obligatoires et interdits. Cette dichotomie est réductrice mais PONECRIT se donne pour but principal de favoriser la construction d'une norme scripturale minimale pour chaque apprenant, socle conventionnel nécessaire par ailleurs pour envisager un emploi stylistique plus personnel.

Signes de ponctuation au niveau du mot :

Espaces inter-mots (blancs) ; trait d'union (ou de division, informant qu'un mot n'est pas fini) ; apostrophe.

Signes de ponctuation au niveau de la phrase :

Majuscules ; points de phrase ; points d'alinéa ; virgule ; point-virgule ; point de suspension ; deux-points ; point d'interrogation ; point d'exclamation ; tiret ; parenthèses ; guillemets.

Signes de ponctuation au niveau du texte :

Chapitres, marges, titres, intertitres, appels de notes, alinéas, signes séparateurs (puces).

Approche fonctionnelle

La ponctuation revêt quatre fonctions essentielles

- 1- **Une fonction syntaxique** : les signes sont démarcatifs, ils délimitent des segments à l'intérieur d'un énoncé :
 - ils séparent les phrases (majuscule et points) ;
 - ils regroupent ou séparent des éléments à l'intérieur de la phrase ; ce second cas est plus complexe : certains signes sont constitutifs de la phrase et délimitent ses segments par des virgules, points-virgules, deux-points ; d'autres signes interrompent le continuum de la phrase, tels les guillemets, les doubles tirets, les parenthèses, les crochets, les doubles virgules.
- 2- **Une fonction communicationnelle ou énonciative** : en plus d'être partie intégrante de la construction syntaxique, les signes de ponctuation peuvent intervenir afin de montrer les actes de parole en jeu dans la communication. Par exemple, un signe de ponctuation peut augmenter le poids informationnel d'un mot : *ils s'embrassèrent longuement ; ils s'embrassèrent, longuement*. Il permet une variation de la place des mots dans la phrase, en bousculant la valeur de chaque apport informationnel : *Il la tua le soir même ; Le soir même, il la tua*. La fonction énonciative est aussi celle qui demande aux signes de ponctuation de marquer le discours rapporté et l'implication des locuteurs ; il s'agit des marques de l'interrogation, de l'exclamation, les points de suspension et des marques explicites du discours rapporté (principalement les guillemets et les tirets).

3- **Une fonction sémantique** : la ponctuation a dans tous les cas à voir avec le sens ; mais dans certains emplois, il peut y avoir une corrélation directe entre la présence ou non d'un signe de ponctuation et le sens attribué à l'énoncé, par exemple :

- a- Les élèves, qui ont réussi leur examen, quitteront l'établissement.
- b- Les élèves qui ont réussi leur examen quitteront l'établissement.

→ en a, la relative est explicative : l'information donnée concerne tous les élèves.

en b, la relative est déterminative, restrictive, elle donne une information qui ne concerne que les élèves qui ont réussi.

4- **Une fonction prosodique** : Nina Catach insiste sur la « musique du texte » grâce à la ponctuation. La ponctuation est donc « pour les yeux » mais aussi « pour les oreilles ». Elle rythme le texte. L'intonation et la ponctuation participent de la signification.

Une cinquième fonction de la ponctuation est de type **idéographique** dans le sens où le signe en lui-même renvoie à une idée, une émotion, etc. :

- Je t'attendais !
- ???
- Tu vas pouvoir m'aider.
- ...

Revue des principaux emplois des signes de ponctuation

○ Le point

Il a une fonction syntaxique (indique que le segment qu'il clôt est une phrase graphique) et une fonction prosodique (marque une forte pause).

○ La virgule

Elle a deux fonctions syntaxiques :

→ soit elle relie des éléments de même nature à la manière d'un coordonnant (J'aime les gâteaux, le chocolat et la glace.) Cette fonction est spécifique de l'énumération ;

→ soit elle sépare des éléments de nature différente,

- dans les phrases ayant une construction détachée (Les oiseaux, ils me réveillent le matin. Tous les jours, il arrive en retard. Pendant qu'il dormait, la maison a été cambriolée. Ce courriel, je ne l'ai jamais reçu.) → la construction détachée peut être un CC¹, une proposition subordonnée un CO². Elle peut être entourée de deux virgules : Il arrive en retard, tous les jours, depuis un mois.
- dans le cadre des incises (merci, dit-elle, pour ce joli bouquet.) ;
- dans le cas de l'ellipse (Tu aimes le rouge, moi le bleu.)
- dans le cas de l'apposition (Pierre, malade, ne put nous accompagner.)

La virgule peut permettre aussi l'économie d'un connecteur (Il pleut, je rentre → Il pleut alors je rentre ; J'y vais, je n'y vais pas → j'y vais ou je n'y vais pas ; Il l'adore, elle le déteste. → Il l'adore mais elle le déteste.) Elle correspond alors à une opération logique.

On ne trouve en revanche généralement pas de virgules entre des termes étroitement associés : Sujet/ Verbe, Verbe/ Complément d'objet, Verbe/ Attribut.

¹ CC Complément Circonstanciel

² CO Complément d'Objet

○ **Le point d'interrogation, le point d'exclamation et les points de suspension**

Ils permettent d'exprimer à l'écrit des intonations, des hésitations. Ce sont des signes d'oralité, leur fonction principale est énonciative (même si bien sûr, ce sont aussi des signes démarcatifs). Les points de suspension ont aussi une fonction sémantique dans le sens où ils sont signes d'évocation : ils demandent de compléter le propos.

○ **Les guillemets, les parenthèses et les tirets**

Ce sont des signes qui introduisent un décrochage énonciatif : les guillemets et les tirets annoncent le discours rapporté (citations, paroles de personnage).

Les parenthèses et les tirets employés en signes doubles apportent un complément d'information de façon détachée (Les élèves - même les plus récalcitrants - se mirent à jouer avec les mots.)

○ **Les deux points**

Ils ont une fonction énonciative lorsqu'ils introduisent un dialogue ;

Ils ont une fonction sémantique quand ils introduisent une explication (Les sommets des Vosges sont arrondis : on les appelle ballons.) ou quand ils expriment une relation de causalité (Dénoncés par leurs voisins : la police les arrête.)

Quelles priorités pour l'apprentissage ? Analyse de la ponctuation de deux textes.

La ponctuation est une partie de la langue qui ne s'apprend que très progressivement, à la fois en écrivant et en lisant. Elle permet de construire le sens à tous les niveaux de segmentation d'un texte, l'unité texte étant centrale car, nous le verrons ci-dessous, c'est souvent la dimension globale qui permet de construire un sens plus local.

PONECRIT s'appuie sur une hiérarchisation des apprentissages :

1. Tenir compte des genres d'écrits
2. Maîtriser la ponctuation de base :
 - a. démarcation des phrases
 - b. démarcation du discours rapporté en style direct
3. Repérer progressivement les fonctions de la ponctuation et les signes afférents

Le corpus à constituer peut opposer les textes à visée narrative et les textes à visée explicative.

Texte narratif :

1	On frappe à la porte d'entrée.
2	Je crie :
3	- Maman, il y a quelqu'un !
4	Pas de réponse. Je vais à la cuisine. Personne. Je regarde dans la chambre. Personne. Je
5	vais ouvrir. Personne. Je me penche par-dessus la rampe d'escalier. Personne.
6	Je rentre. Le téléphone sonne.
7	- Allô ?
8	- ...
9	- Allô ? Allô ? Répondez !
10	Personne. Je fonce à la salle de bains. J'allume. Je me regarde dans la glace.
11	Personne.

Analyse :

Ligne 1 : phrase canonique : Sujet + Verbe + Complément se terminant par une ponctuation forte.

Ligne 2 : verbe de parole introduisant du discours direct, donc suivi des deux points.

Ligne 3 : choix du tiret pour indiquer le discours direct ; la tradition scolaire invite plutôt aux guillemets (« Maman, il y a quelqu'un ! ») lorsqu'il y a une seule énonciation directe. Le choix de B. Friot implique le retour à la ligne. La virgule après maman est habituelle dans le cas de l'apostrophe, le point d'exclamation évoque la montée de la voix du fait d'une distance supposée entre les personnages.

Lignes 4, 5 et 6 : succession de phrases verbales et de phrases nominales. L'auteur décide de mettre une ponctuation forte à chaque apport informationnel. La fonction du point est à la fois démarcative, sémantique et prosodique : démarcative car chaque unité est une information complète ; sémantique dans le sens où l'auteur invite le lecteur à se représenter le film des déplacements successifs du personnage ; prosodique car les arrêts fréquents provoquent une lecture hachée (renforçant l'idée de perplexité grandissante du personnage) → on voit bien ici l'imbrication des différentes fonctions de la ponctuation.

Ligne 6 : après sonne, l'auteur a mis un point plutôt que deux points ; on peut avancer que c'est parce que le verbe « sonner » n'est pas un verbe de parole en soi, même s'il est le noyau d'un script culturellement partagé : si le téléphone sonne, quelqu'un va décrocher et parler. Ainsi, nous n'avons pas les deux points mais nous ne sommes pas surpris de voir des paroles de personnages ensuite.

Ligne 7 : le tiret indique les PP ; le point d'interrogation exprime la question implicite : « qui est là ? »

Ligne 8 : le tiret caractéristique du dialogue ; les points de suspension à valeur idéographique (expression du silence).

Ligne 9 : le tiret indique les PP ; le point d'interrogation exprime la question implicite : « qui est là ? ». Le point d'exclamation exprime l'injonction.

Ligne 10 : même choix qu'en lignes 4, 5 et 6.

Ligne 11 : le retour à la ligne donne toute sa puissance au mot de conclusion, qui prend un sens nouveau : d'expression de l'autre (l'autre n'était pas là), il devient l'expression de soi (je ne suis pas là).

Texte explicatif :

Le choix des textes pour les apprenants doit prendre appui sur les fonctions de la ponctuation. Il est essentiel qu'un apprenant repère les décrochages énonciatifs (fonction énonciative) pour comprendre un texte. Des extraits de textes narratifs incluant des dialogues seront donc à proposer.

La fonction syntaxique est évidemment importante aussi, car elle permet de marquer des rapports syntaxiques (dépendance ou indépendance) ; des extraits qui incluent à la fois des **propositions détachées** et des **structures dites canoniques** de la phrase seront à proposer → la place des mots modifient la hiérarchisation des informations.

Par ailleurs, les documentaires demandent une compétence de lecture spécifique car la ponctuation, en plus d'être démarcative, est logique. Il faudra donc trouver des extraits avec puces, parenthèses, deux points, doubles virgules.